



Moulins, le 21 septembre 2026

Monsieur RIBOULET Claude
Président du Conseil départemental de l'Allier
1 Avenue Victor Hugo
03000 MOULINS

Objet : Préavis de grève pour la journée du mardi 29 septembre 2026

Monsieur le Président du conseil départemental de l'Allier,

Dans le cadre de la journée nationale de mobilisation du mardi 29 septembre 2026, le syndicat CGT du Conseil départemental de l'Allier dépose un préavis de grève de 0 h à 24 h, couvrant l'ensemble des agents du Département, titulaires, stagiaires et contractuels.

Aujourd'hui, la préoccupation première des agents est simple : **leur pouvoir d'achat.**

Le carburant, les courses, l'énergie, les assurances, le logement et l'ensemble des dépenses du quotidien augmentent fortement. Dans un département rural comme l'Allier, de nombreux agents n'ont pas d'autre choix que de prendre leur véhicule chaque jour pour venir travailler.

Pendant ce temps, les salaires ne suivent pas.

Les agents du Département assurent quotidiennement des missions essentielles auprès des habitants de l'Allier. Ils n'acceptent plus de voir leur rémunération perdre continuellement de sa valeur.

La CGT revendique :

- une augmentation immédiate et significative de la valeur du point d'indice ;
- une augmentation réelle des rémunérations permettant de rattraper les pertes de pouvoir d'achat ;
- une revalorisation dès 2027 du RIFSEEP des agents du Conseil départemental ;
- des mesures concrètes permettant de mieux prendre en compte le coût des déplacements et du carburant, particulièrement important dans notre département rural ;
- le rétablissement de la GIPA ;
- la suppression du jour de carence et le retour au maintien à 100 % de la rémunération en congé maladie ordinaire ;
- des moyens financiers permettant aux agents de vivre dignement de leur travail.

Les agents n'ont pas besoin de discours : ils ont besoin d'augmentations de salaire.

Quand le prix du carburant, des courses et des factures augmente, les rémunérations et notamment le RIFSEEP doivent augmenter elles aussi.

Pour ces raisons, la CGT du Conseil départemental de l'Allier appelle l'ensemble des agents à participer à la grève et aux mobilisations du mardi 29 septembre 2026. Notre organisation syndicale reste disponible pour ouvrir des négociations sur ces revendications.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées

Baptiste BRUN

Secrétaire SNPTRI CGT03

Sylvain RIBIER

Secrétaire CGT-CD03